

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, D. 612-1 à D. 612-1-20

Vu le décret n°2024-85 du 6 février 2024 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation

Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Vu l'arrêté du 22 décembre 2025 relatif au calendrier 2026 de la procédure nationale de préinscription par l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 28c 100

**Commission d'examen des vœux en première année d'études universitaires
(admissions via PARCOURSUP)
Année 2026-2027**

Diplôme : Licence

Mention : Sciences de la terre

Président de la commission	Jean-Luc FROGER	<i>Maître de conférences</i>
Membres de la commission	Véronique LAVASTRE	<i>Maître de conférences</i>
	Antonin LAURENT	<i>Maître de conférences</i>
	Adélie DELACOUR	<i>Maître de conférences</i>

Fait à Saint-Etienne, le 27/01/2026

La Directrice

Marilyn BEAUCHAUD




Le Président de l'Université Jean Monnet,
Saint-Etienne


